

## Conseil municipal du 8 avril 2013

Le conseil municipal s'est réuni lundi 8 avril, sous la présidence de Marie-Chantal Jolland, maire de St Antoine l'Abbaye, et a débattu des sujets suivants :

### **Approbation des comptes administratifs 2012, commune et annexes**

#### **1- CCAS**

En 2012, le résultat de l'ensemble des sections est un déficit de 1444,58 €, ce qui donne un résultat cumulé fin 2012 de 2348,30 €.

Le budget primitif 2013 s'équilibre à 10487 € pour le fonctionnement et à 6408 € pour l'investissement.

Ces comptes sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal.

#### **2- Le restaurant scolaire**

En 2012, le résultat de l'ensemble des sections est un déficit de 3556,78 €, ce qui donne un résultat cumulé fin 2012 de 5096,36 €.

Le budget primitif 2013 s'équilibre à 35097 € pour le fonctionnement, les investissements étant pris en charge par la commune.

Ces comptes sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal.

#### **3- La bibliothèque intercommunale du Furand**

En 2012, le résultat de la section de fonctionnement est de 3104,88 € et le résultat cumulé fin 2012 est de 7537,36 €.

Le budget primitif 2013 s'équilibre à 40 594 € pour le fonctionnement, les investissements étant pris en charge par la commune.

Ces comptes sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal.

#### **4- LASM (livraison à soi-même) Appartements Maison Darodes**

L'exercice 2012 n'est pas significatif, les investissements ayant été faits mais les recettes, en particulier les subventions, n'étant pas encore arrivées. Et nous n'avons encore que peu de données de fonctionnement.

Pour 2013, le budget primitif s'équilibre à 27 800 € pour le fonctionnement et 523 125 € pour l'investissement.

Ces comptes sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal.

#### **5- La Commune**

Le budget 2012 est de 1 599 138,52 € en recettes d'investissement contre 1 270 245,50 € en dépenses, d'où un excédent de 328 893,02 €. En fonctionnement, nous avons réalisé en recettes 922 860,62 € et 682 289,98 € en dépenses d'où un excédent de 240 570,64 €.

Pour 2013, le budget primitif s'équilibre à 1 093 987 € pour le fonctionnement et 1 194 451 € pour l'investissement.

Ces comptes sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal.

Les taux d'imposition pour 2013 restent identiques à ceux de 2012.

### **Délibération ATESAT**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'assistance technique apportée par les services de l'état concernant la voirie, les gros travaux ... (ATESAT), et mandate Madame le Maire pour signer la convention d'un montant de 243,09 €.

### **Travaux**

Outre les travaux de voirie, nous envisageons de refaire la toiture de la maternelle, de remettre à neuf la classe des CP, de changer la borne de la grande cour et de poser quelques barrières de protections dans le village. Les vitraux de l'abside de l'Abbaye sont en cours de restauration.

**Médecin**

Madame Ramona RADACINA désire s'installer à St Antoine et vous recevra dans le cabinet rue des Terreaux à partir du 22 avril. N'hésitez pas à venir la rencontrer.

Monsieur et Madame RADACINA et leurs 2 enfants viennent d'arriver. Nous leur souhaitons une bonne et longue installation parmi nous.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 mai.**